**Règlement particulier du 2ème tournoi régional de Contres de Double et de Double Mixtes Séniors   
12 & 13 mars 2016**

* Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBad sous la responsabilité du Juge-arbitre.
* Toute participation au tournoi implique l’adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-arbitre a la possibilité de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
* Le Juge-arbitre principal de la compétition est Thierry Villemont. Ses décisions sont sans appel.
* Tout participant doit être en règle avec la fédération et en possession de sa licence lors du tirage au sort qui sera effectué le 03/03/2016.
* Le tournoi est ouvert aux Juniors, séniors et vétérans.
* Pour toute personne mineure inscrite à la compétition, le club devra mentionner sur la feuille d’inscription un adulte référent, en précisant ces coordonnées téléphoniques) qui devra être dans le gymnase en même temps.
* Les joueurs participant à la compétition pourront s’inscrire dans les tableaux suivants :
  + R5/R6
  + D7/D8
  + D9/P1/P2/P3/NC
* Les séries pourront être regroupées par faute de joueurs.
* Pour pouvoir s’inscrire dans une série, la paire doit au moins avoir le classement maximum de la série juste inférieure (exemple : la paire doit au moins être classée D7-D7 pour s’inscrire dans la série R5-R6).
* La date limite des inscriptions est fixée au 27/02/16 à 17h00.
* La compétition est prévue en poule de 3 avec 2 sortants par poule, puis en élimination directe jusqu’en finale.
* Le nombre de participants est limité de manière à avoir 12 paires dans chaque tableau (4 poules de 3 paires). En cas de dépassement du nombre d’inscrits, une liste d’attente sera constituée, en tenant compte de l’ordre d’envoi de l’inscription complète (inscription + droits d’engagements) reçue par courrier postal, le cachet de la poste faisant foi.
* Dans le cas où une série ne serait pas complète, d’autres séries pourront alors être complétées dans la mesure du possible afin de de construire des poules de 4 paires tout en conservant 2 paires sortantes par poule. Les paires seront alors sélectionnées dans la liste d’attente.
* L’organisateur se donne le droit de rajouter des paires si l’échéancier le permet
* Les droits d’inscriptions sont de 12€ pour 1 tableau et 17€ pour 2 tableaux.
* Tout joueur désirant s’absenter, quel que soit sa durée et la raison, devra prévenir la table de marque et obtenir l’autorisation du juge arbitre, sous peine d’être disqualifié.
* Les joueurs ont 3 minutes après l’appel de leur match pour débuter celui-ci. Tout joueur qui ne se présente pas sur le terrain après un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre. Le temps minimum entre 2 matchs est de 20 minutes.
* Les volants plumes officiels sont les RSL grade 3.
* Les matchs se joueront en deux sets gagnants de 21 points.
* L’ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l’ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement de la compétition. Les matchs pourront être lancés en avance avec l’accord des joueurs concernés.
* Les matchs pourront être lancés avec un maximum de 60 min d’avance sur l’heure annoncée dans l’échéancier.
* Les joueurs qui ne se présenteront pas dans les 3 min suivant l’appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre.
* Le plateau de jeu est uniquement réservé au Juge-arbitre, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu’aux conseillers techniques uniquement entre les sets.
* Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
* Le nombre maximum de conseillers techniques par joueur est de 2.
* Le conseil technique sera autorisé entre les échanges.
* Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée.
* Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents…
* Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le Juge-arbitre le 03/03/2016.
* Les éventuels forfaits annoncés après cette date, devront être justifiés auprès de la ligue du Centre Badminton dans les 5 jours suivants la compétition (avec une copie fournie à l’organisateur), à l’adresse suivante :

Ligue du Centre Badminton  
 6 bis rue des Urbets  
BP30064  
18002 BOURGES

* Les forfaits non justifiés sont passibles de sanctions prévues par la Commission Régionale d’Arbitrage.
* Seuls les forfaits justifiés seront remboursés.
* Seuls les paniers de baskets et filins seront déclarés « let » une seule fois au service.
* Les matchs se dérouleront en auto arbitrage.
* Horaires :
  + Le début des matchs samedi est prévu à 8h30 pour une fin prévue vers 20h environ.
  + Le début des matchs dimanche est prévu à 9h et la fin du tournoi est prévue vers 17h
* Chaque joueur doit pointer à la table de marque dès son arrivée, au plus tard à l’heure de convocation